

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DESC	Date	2 mai 2023
Numéro		Heure	19h38

Auteur-e(-s) : Groupe VertPOP		Lié à (obligatoire) : ad 23.128
Titre : Amendement à la motion du groupe socialiste 23.128, du 30 janvier 2023, Pour un mois sans publicité commerciale et un espace rendu à l'expression libre, artistique et citoyenne		
Contenu : Le Grand Conseil demande au Conseil d'État la mise en place d'un cadre légal <i>interdisant les</i> annonces publicitaires à visée consumériste, <i>par voie d'affichage</i> , dans le canton de Neuchâtel. Les espaces dédiés à l'affichage seront, pour une partie, rendus aux citoyen-ne-s, et devront conserver un équilibre entre expression libre et affichages associatifs, caritatifs, culturels et événementiels.		
Motivation (facultatif) :		

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Cloé Dutoit		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Julien Gressot	Sarah Blum	Patrick Erard
Adriana Ioset	Aurélie Gressot	Stéphanie Skartsounis
Manon Roux	Emma Combremont	Barbara Blanc
Céline Barrelet	Niel Smith	